



000009 /AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
/AMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 16 AVR 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT PBF A LA CELLULE TECHNIQUE
NATIONALE PBF DU CAMEROUN.

Nom du Pays : Cameroun
Nom du Projet : Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun (PRPSSC)
Intitulé du poste : Expert PBF
Localisation : Yaoundé - Cameroun
Durée du contrat : Un (01) an renouvelable
Financement : Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le PBF est une approche de réforme du système de santé, axée sur les résultats en quantité et en qualité des services offerts aux populations y compris les personnes vulnérables et pauvres. Le PBF vise à accroître la qualité des soins, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, l'équité dans l'accès aux soins, la transparence, la bonne gouvernance et l'« empowerment » du personnel.

Le Cameroun a démarré en 2011 un projet pilote du Financement Basé sur la Performance (PBF), dans 26 districts de Santé de 4 régions du Pays (Littoral, Est, Nord-ouest et Sud-ouest) grâce à un financement de la Banque Mondiale. L'objectif du projet PAISS mis en œuvre entre 2012 et 2015 était d'accroître l'utilisation et d'améliorer la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé de l'enfant, de la mère et les maladies transmissibles à travers le PBF.

L'évaluation de ce projet pilote (2012-2015) a montré un impact positif sur : i) La couverture des services de santé (la vaccination des enfants, l'utilisation des services de planning familial, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié, et la vaccination antitétanique parmi les femmes enceintes) ; ii) la qualité des services de santé (la disponibilité et qualité des équipements pour les consultations, les accouchements et soins aux nouveau-nés, la disponibilité des vaccins et médicaments, la présence du personnel qualifié dans les formations sanitaires, et la diminution des paiements parallèles et des coûts des soins dans les formations sanitaires) ; iii) la satisfaction des patients (pour la qualité de l'accueil, les frais des services, l'intimité de la visite, le respect et la courtoisie des prestataires envers les patients, et les horaires des services) ; iv) la satisfaction des prestataires (la qualité et disponibilité des équipements, médicaments et consommables dans la formation sanitaire, le niveau de salaire et des avantages tels que les primes, logements, etc. , et la reconnaissance des bonnes performances par les superviseurs).

A la faveur des bons résultats du PAISS, le gouvernement a décidé d'étendre le PBF à l'échelle nationale le PBF avec l'appui des partenaires techniques et financiers. En Juillet 2015, le Cameroun a été choisi comme récipiendaire du *Mécanisme de Financement Mondial en Soutien à Chaque Femme, Chaque Enfant (Global Financing Facility, GFF)* et a pu mobiliser des fonds additionnels à travers une nouvelle opération de la Banque Mondiale appelée *Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé* pour contribuer à l'extension progressive du PBF sur toute l'étendue du territoire d'ici 2020. En 2018, le PRPSS a obtenu un financement additionnel pour la prise en charge des frais



000009 N° /AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
/AMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 16 AVR 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT PBF A LA CELLULE TECHNIQUE
NATIONALE PBF DU CAMEROUN.

Nom du Pays : Cameroun
Nom du Projet : Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun (PRPSSC)
Intitulé du poste : Expert PBF
Localisation : Yaoundé - Cameroun
Durée du contrat : Un (01) an renouvelable
Financement : Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le PBF est une approche de réforme du système de santé, axée sur les résultats en quantité et en qualité des services offerts aux populations y compris les personnes vulnérables et pauvres. Le PBF vise à accroître la qualité des soins, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, l'équité dans l'accès aux soins, la transparence, la bonne gouvernance et l'«empowerment» du personnel.

Le Cameroun a démarré en 2011 un projet pilote du Financement Basé sur la Performance (PBF), dans 26 districts de Santé de 4 régions du Pays (Littoral, Est, Nord-ouest et Sud-ouest) grâce à un financement de la Banque Mondiale. L'objectif du projet PAISS mis en œuvre entre 2012 et 2015 était d'accroître l'utilisation et d'améliorer la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé de l'enfant, de la mère et les maladies transmissibles à travers le PBF.

L'évaluation de ce projet pilote (2012-2015) a montré un impact positif sur : i) La couverture des services de santé (la vaccination des enfants, l'utilisation des services de planning familial, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié, et la vaccination antitétanique parmi les femmes enceintes) ; ii) la qualité des services de santé (la disponibilité et qualité des équipements pour les consultations, les accouchements et soins aux nouveau-nés, la disponibilité des vaccins et médicaments, la présence du personnel qualifié dans les formations sanitaires, et la diminution des paiements parallèles et des coûts des soins dans les formations sanitaires) ; iii) la satisfaction des patients (pour la qualité de l'accueil, les frais des services, l'intimité de la visite, le respect et la courtoisie des prestataires envers les patients, et les horaires des services) ; iv) la satisfaction des prestataires (la qualité et disponibilité des équipements, médicaments et consommables dans la formation sanitaire, le niveau de salaire et des avantages tels que les primes, logements, etc. , et la reconnaissance des bonnes performances par les superviseurs).

A la faveur des bons résultats du PAISS, le gouvernement a décidé d'étendre le PBF à l'échelle nationale le PBF avec l'appui des partenaires techniques et financiers. En Juillet 2015, le Cameroun a été choisi comme bénéficiaire du *Mécanisme de Financement Mondial en Soutien à Chaque Femme, Chaque Enfant (Global Financing Facility, GFF)* et a pu mobiliser des fonds additionnels à travers une nouvelle opération de la Banque Mondiale appelée *Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé* pour contribuer à l'extension progressive du PBF sur toute l'étendue du territoire d'ici 2020. En 2018, le PRPSS a obtenu un financement additionnel pour la prise en charge des frais

de santé des réfugiés et des communautés hôtes dans les régions de l'extrême Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est.

Aux fins de mise en œuvre optimale du Programme national et du projet PRPSS, le Ministère de la santé a créé en son sein une Cellule Technique Nationale qui est l'organe d'exécution technique du PBF et qui a pour missions de l'institutionnaliser, d'assurer son extension à l'échelle nationale et de mobiliser ressources nécessaires auprès du gouvernement et des partenaires.

La CTN-PBF est chargée en relation avec les services techniques compétents du Ministère de la Santé publique de :

- i) Faciliter la mobilisation des directions techniques et des autres services compétents pour la supervision et le contrôle de la qualité technique des interventions soutenues par le PBF ;
- ii) Promouvoir le PBF comme modèle de performance des formations sanitaires et de promotion de la santé à différents niveaux du système de santé ;
- iii) Proposer les mécanismes, le cadre juridique et institutionnel ainsi que les modalités de pérennisation et d'extension du PBF ;
- iv) Coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF au Cameroun ;
- v) Elaborer, réviser et diffuser les différents outils de gestion nécessaires à la mise en œuvre du PBF ;
- vi) Promouvoir l'harmonisation, l'intégration et la complémentarité du PBF avec les autres interventions visant à améliorer la qualité et la quantité des services de santé ;
- vii) Assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers ;
- viii) Coordonner et suivre la gestion financière de toutes les ressources mobilisées dans le cadre du PBF et notamment du « Global Financing Facility » (GFF) ;
- ix) Assurer la supervision technique des Agences de Contractualisation et de Vérification ;
- x) Produire, diffuser et veiller à la bonne utilisation des outils harmonisés du PBF ;
- xi) Coordonner les formations en PBF et tenir le fichier national des Experts PBF ;
- xii) Préparer les sessions du Comité de Suivi du PRPSS et en assurer le secrétariat ;
- xiii) Suivre la mise en œuvre des recommandations du Comité de suivi induisant des réformes législatives et/ou institutionnelles ;
- xiv) Suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF par les Directions Techniques du Ministère de la Santé Publique ;
- xv) Elaborer et diffuser un rapport annuel de mise en œuvre du PBF.

Pour réaliser ses missions et suite à une mission d'appui à la mise en œuvre du PRPSS de la Banque mondiale du 12 au 24 novembre, il a été recommandé de recruter un Expert PBF. L'expert PBF national sera en charge de la planification des activités sur le terrain, de la contractualisation et de l'évaluation des acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme PBF au Cameroun.

2. NATURE ET ETENDUE DES SERVICES DE L'EXPERT PBF

Sous l'autorité et la supervision directe du Responsable des Affaires Techniques et Opérationnelles du PBF, l'expert PBF est chargé, entre autres, de :

- Planifier et suivre la mise en œuvre des activités PBF sur le terrain au regard des objectifs du programme ;
- Elaborer des documents contractuels PBF à soumettre au Responsable des Affaires Techniques et Opérationnelles du PBF avant leur signature (Contrats, Business Plans, etc.) ;
- Sous la supervision du Responsable des Affaires Techniques et Opérationnelles du PBFRe, organiser les réunions de coordination semestrielles des acteurs de mise en œuvre et assurer la mise en œuvre des recommandations ;
- Planifier et participer aux missions d'évaluations trimestrielles des Délégations régionales, des fonds régionaux pour la promotion de la santé publique, des ACV ;

- Consolider les rapports des évaluations régionales ainsi que les constats généraux de la mise en œuvre et mettre en exergue les bonnes pratiques ;
- De manière continue, collecter, consolider, analyser et interpréter les données PBF/santé, notamment sur :
 - L'évolution des indicateurs de santé ;
 - La contractualisation, l'extension, la couverture ;
 - Les problèmes de mise en œuvre et difficultés du PBF ;
 - Les recommandations et actions à prendre pour améliorer l'efficacité et l'efficience du programme.
- Suivre la contractualisation des Directions et autres structures centrales (y inclus le contrat de la CTN-PBF) au regard des missions desdites structures et conformément aux objectifs ;
- Contribuer à l'élaboration du contrat de performance de la CTN-PBF et le suivi de sa mise en œuvre ;
- Mobiliser les directions techniques et autres services compétents pour la supervision et le contrôle de la qualité technique des interventions soutenues par le PBF ;
- Planifier les révisions des documents techniques nécessaires à la mise en œuvre du Financement Basé sur la Performance, notamment les indicateurs, contrats, Business Plans etc., et veiller à leur validation puis mise en application ;
- Analyser les coûts et la pertinence des indicateurs, et réviser le costing;
- En collaboration avec l'économiste de la santé et de l'équipe fiduciaire, aider la CTN-PBF à mieux maîtriser les coûts totaux du FBP ainsi que ses coûts opérationnels et administratifs ;
- Préparer les rapports périodiques (trimestriels) et annuels de mise en œuvre du programme PBF ;
- Exécuter toute autre mission confiée par la hiérarchie.

3. QUALIFICATIONS REQUISES POUR LE POSTE

L'expert PBF doit avoir les compétences minimales suivantes :

- Avoir un diplôme en Santé Publique ou Economiste de Santé, ou tout diplôme équivalent de niveau Bacc+5 au moins ;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans la mise en œuvre ou dans la gestion des activités et/ ou programmes de santé publique ou renforcement du système de santé ;
- Justifier d'une très bonne connaissance du système de santé du Camerounais, notamment des compétences en management de formations sanitaires, prestation de services de santé, administration publique ou des métiers de la santé ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans la mise en œuvre du PBF ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des activités du PBF au niveau régional et/ ou opérationnel est un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'une des deux langues nationales (français ou l'anglais) et une connaissance pratique de l'autre ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de travailler sous pression et en équipe ;

2. DUREE DE LA MISSION

Le candidat sera recruté pour une durée d'un (01) an renouvelable.

3. METHODE DE SELECTION

la sélection sera menée conformément à la méthode : «Sélection de consultant individuel » par mise en concurrence ouverte et conformément aux procédures de la Banque énoncées dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) édition de novembre 2017» qui se trouvent sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- a) Une demande timbrée adressée au Coordonnateur National ;
- b) Une lettre de motivation daté et signé par le candidat ;
- c) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- d) Des documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le CV (Contrats et attestations de travail etc.) ;
- e) Une copie certifiée conforme des diplômes pertinents pour le poste ;
- f) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 03 mois.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous, en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies au plus tard le

06 MAI 2021 avec la mention : *à 15 heures précises*

000009 MANIFESTATION D'INTERET **16 AVR 2021**
/AMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT PBF A LA CELLULE TECHNIQUE
NATIONALE PBF DU CAMEROUN.

5. LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

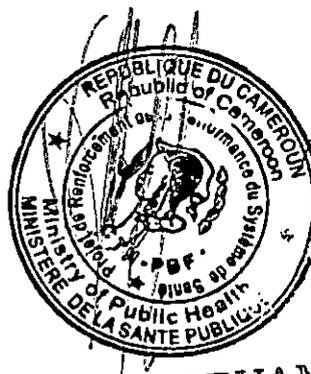
Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun

Cellule Technique Nationale du PBF, Sis au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA.

- Numéro de téléphone : (+237) 697 81 21 88/697 06 53 00

NB : Aucune soumission par voie électronique ne sera admise.

LE COORDONNATEUR NATIONAL



BEVANG Firmin